

Remplissez ce formulaire pour lier votre compte de la Banque Manuvie au compte d'une autre institution financière. Le formulaire permet également de configurer un virement unique ou des virements périodiques entre comptes. La présente Convention de transfert de fonds est réservée à des fins personnelles.

**Vous en avez assez de remplir des formulaires? Vous pouvez lier des comptes et virer des fonds en utilisant l'appli Services mobiles Banque Manuvie :**

- Ouvrez une session dans l'appli, sélectionnez Virements, puis appuyez sur Lier un compte externe.
- Une fois que le compte est lié (la liaison s'établit dans les 48 heures), sélectionnez Virements, puis touchez Virer de l'argent. Vous pouvez sélectionner votre autre compte dans les options de menu Compte d'origine ou Compte de destination.

**Instructions concernant le formulaire**

1. Remplissez et signez ce formulaire après avoir lu la section 4.
2. Retournez le formulaire dûment rempli ET un chèque personnalisé portant la mention « NUL » au moyen de l'une des méthodes suivantes :

**Services bancaires en ligne :**

1. Ouvrez une session dans votre compte à partir du site [banquemanuvie.ca](http://banquemanuvie.ca)
2. Sélectionnez Produits et services, puis Téléverser des documents dans le menu de gauche

**Télécopieur :**

1 866 840-6425

**Téléphone :**

1 877 765-2265

**Poste :**

**Banque Manuvie du Canada**  
500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

### 1 Données sur votre compte de la Banque Manuvie

Nom du titulaire principal du compte (nom et prénom du client)

Nom du cotitulaire du compte (nom et prénom du client), s'il y a lieu

Votre numéro de compte de la Banque Manuvie

### 2 Je souhaite : (cochez l'une des cases ci-dessous)

**Lier des comptes uniquement**

- Joignez un chèque personnalisé\* de votre compte\*\* d'une institution financière canadienne libellé à votre nom et portant la mention « ANNULÉ ». La Banque Manuvie établira un lien avec ce compte. Vous aurez ainsi la possibilité de virer des fonds entre ce dernier et votre nouveau compte de la Banque Manuvie.
- **Remplissez la section 4 ci-dessous.**

**Lier des comptes ET configurer un virement unique ou des virements périodiques entre comptes**

- Joignez un chèque personnalisé\* de votre compte\*\* d'une institution financière canadienne libellé à votre nom et portant la mention « ANNULÉ ». La Banque Manuvie établira un lien avec ce compte. Vous aurez ainsi la possibilité de virer des fonds entre ce dernier et votre nouveau compte de la Banque Manuvie.
- **Remplissez les sections 3 et 4 ci-dessous.**

\*S'il vous est impossible de joindre un chèque personnalisé, votre institution financière actuelle doit remplir le formulaire Autorisation de prélèvement automatique ou une attestation de l'existence du compte afin que nous puissions vérifier les renseignements sur le compte.

\*\*Votre autre compte doit être au même nom et dans la même devise que votre compte de la Banque Manuvie.

### 3 Instructions de transfert (facultatif)

Remplissez cette section pour autoriser la Banque Manuvie à effectuer un virement ponctuel ou des virements périodiques. N'écrivez rien si vous ne souhaitez pas mettre en place de virements.

- Les virements de fonds sont possibles seulement avec un compte bancaire d'une autre institution financière canadienne offrant ce service.
- Les fonds peuvent prendre jusqu'à cinq jours ouvrables avant d'être disponibles dans le compte de destination.

#### Destination des fonds

À partir de quel compte?		Vers quel compte?		
Montant	Date du début (mmmm/jj/aaaa)	Date de fin (mmmm/jj/aaaa) (facultatif)	<input type="radio"/> Unique	<input type="radio"/> Mensuel
\$			<input type="radio"/> Bimensuel*	<input type="radio"/> Hebdomadaire
			<input type="radio"/> Toutes les deux semaines	

\*Dans le cas des virements bimensuels, les fonds seront virés le 1<sup>er</sup> ou le 15 du mois en cours, la date prise en compte étant la date la plus rapprochée de la soumission de cette convention.

## Destination des fonds (suite)

### Configurer un autre virement unique ou d'autres virements périodiques entre comptes (facultatif)

Remplissez la section ci-dessous pour autoriser la Banque Manuvie à effectuer un autre virement unique ou d'autres virements périodiques.

À partir de quel compte?		Vers quel compte?		
Montant \$	Date du début (mmmm/jj/aaaa)	Date de fin (mmmm/jj/aaaa) (facultatif)	<input type="radio"/> Unique <input type="radio"/> Bimensuel* <input type="radio"/> Toutes les deux semaines	<input type="radio"/> Mensuel <input type="radio"/> Hebdomadaire

\*Dans le cas des virements bimensuels, les fonds seront virés le 1<sup>er</sup> ou le 15 du mois en cours, la date prise en compte étant la date la plus rapprochée de la soumission de cette convention.

## 4 Autorisation

La Banque Manuvie du Canada (la « Banque ») peut débiter ou créditer mes comptes susmentionnés à la section 1, ouverts auprès de la Banque, ainsi que mes autres comptes liés (les « autres comptes ») ouverts auprès d'autres institutions financières canadiennes (les « autres institutions financières »), lorsqu'elle transfère des fonds entre eux, sous réserve des limites et des conditions imposées par la Banque et les autres institutions financières.

Je reconnais/Nous reconnaissons que cette autorisation est fournie à l'intention de la Banque et des autres institutions financières indiquées sur les chèques ANNULÉS ci-joints, les formules de débit préautorisé ou les formules de confirmation de compte bancaire et considérant que la Banque et les autres institutions financières acceptent de traiter les virements de fonds entre mes comptes bancaires conformément aux règles de Paiements Canada.

### Délivrance de la convention et vérification

Je reconnais/Nous reconnaissons, que la délivrance de la présente Convention à la Banque en constitue la délivrance par moi-même/nous-mêmes, aux Autres institutions financières. La délivrance de la présente Convention à la Banque en constitue la délivrance par moi-même/par nous-mêmes.

Je reconnais/Nous reconnaissons, que les Autres institutions financières ne sont pas tenues de vérifier qu'un virement de fonds a été effectué conformément aux dispositions de la présente Convention, notamment en ce qui concerne le montant.

Je reconnais/Nous reconnaissons, que les Autres institutions financières ne sont pas tenues de vérifier si les fins du paiement pour lequel un virement de fonds a été effectué, c'est-à-dire un débit d'un ou de plusieurs Autres comptes, ont été respectées par la Banque comme condition pour honorer un débit par virement de fonds que la Banque a effectué ou fait effectuer sur les Autres comptes.

Je dois/Nous devons, informer la Banque par écrit de toute modification aux renseignements sur les autres comptes fournis dans la présente Convention au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date du prochain virement de fonds (le cas échéant).

### Transferts électroniques de fonds

Pour autoriser la Banque à effectuer des transferts électroniques de fonds, ou pour changer ou annuler une autorisation, je communiquerai avec la Banque par téléphone (1 877 765-2265), par ordinateur personnel ou par tout autre dispositif électronique autorisé par la Banque.

Pour effectuer et autoriser ces transferts ou ces changements, je dois avoir un mot de passe ou un code, que je dois fournir à la Banque. En utilisant ce mot de passe ou ce code, et en effectuant un transfert de fonds ou un changement, j'autorise la Banque à transférer des fonds des comptes aux autres comptes, ou des autres comptes aux comptes, selon le cas et selon mes instructions, ou à annuler ou à changer une autorisation.

### Annulation

Tout transfert de fonds peut être annulé pourvu qu'un avis à cet effet soit reçu cinq (5) jours ouvrables avant la date du prochain transfert de fonds prévu.

Le formulaire de résiliation et des renseignements additionnels sur le droit de mettre fin au(x) transfert(s) de fonds sont disponibles auprès de la Banque et sur le Web, à l'adresse [www.payments.ca](http://www.payments.ca). La Banque peut également résilier la présente Convention de transfert de fonds moyennant un préavis d'au moins dix (10) jours ouvrables.

Je/Nous reconnais/reconnaissons que, dans le cas d'un virement de fonds unique, la présente Convention ne sera plus valable une fois que la demande aura été satisfaite. Toute demande de virement de fonds unique subséquente doit faire l'objet d'une nouvelle Convention de transfert de fonds.

La révocation de la présente autorisation ne met fin à aucun contrat de biens ou de services fournis.

### Protection de la vie privée

Je/Nous conviens/convenons que mes/nos renseignements personnels fournis à l'égard des Comptes, des Autres comptes et de la Convention peuvent être communiqués à des institutions financières de compensation, pour que la présente Convention prenne effet. Toute communication de renseignements sera faite conformément aux règles de Paiements Canada. Je/Nous recueille/recueillons, utilise/utilisons et divulgue/divulguons mes/nos renseignements personnels aux fins indiquées dans le présent formulaire. Mes/Nos renseignements personnels peuvent être consultés ou transférés à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada et peuvent être soumis aux lois en vigueur dans ces territoires. Je/Nous peux/pouvons retirer mon/notre consentement sous réserve de restrictions légales et contractuelles. J'ai/Nous avons également le droit de consulter et de corriger mes/nos renseignements personnels que la Banque possède à mon/notre sujet. Pour de plus amples renseignements, je/nous peux/pouvons consulter la politique de protection des renseignements personnels de la Banque Manuvie.

### Signatures

Je garantis/Nous garantissons, que toutes les personnes dont la signature est requise pour le Compte ou tout Autre compte ont signé la présente Convention.

Si le Compte ou les Autres comptes sont détenus conjointement, nous autorisons la Banque par les présentes à accepter les instructions de l'un d'entre nous conformément à la présente Convention et convenons que chacun de nous se porte garant des opérations autorisées par l'autre.

Je reconnais/Nous reconnaissons, et j'accepte/nous acceptons, d'être entièrement responsable(s) des dommages si les débits ne peuvent être effectués en raison d'une insuffisance de fonds ou de toute autre raison pour laquelle je pourrais, ou nous pourrions, être tenu responsable(s).

Signature du titulaire principal du compte	Date (mmmm/jj/aaaa)
Signature du cotitulaire du compte	Date (mmmm/jj/aaaa)